

Championnat de France du cheval de chasse & du cavalier-veneur 2024

Note d'information sur le règlement

Version du 12 février 2024

❖ Préambule

L'équitation de chasse à courre est une discipline fédérale officielle, issue de la coopération entre la Fédération Française d'Équitation (FFE) et la Société de Vènerie. Cette discipline permet de faire découvrir au plus grand nombre de cavaliers la richesse des situations rencontrées lors d'une chasse à courre avec leur poney ou leur cheval. Le règlement des compétitions de la FFE est constitué de [dispositions générales](#) qui établissent les règles communes à toutes les disciplines et de [dispositions spécifiques](#) qui établissent les règles particulières à chaque discipline. Ces règles spécifiques sont disponibles dans le règlement officiel, accessible sur le site de la Société de Vènerie et de la FFE ou en cliquant [ici](#). Pour permettre à chacun de concourir dans les meilleures conditions, nous vous détaillons dans cette note quelques éléments d'explication.

Cette année, le traditionnel Championnat de France du cheval de chasse devient le Championnat de France du cheval de chasse et du cavalier-veneur. Il ne s'agira plus de juger uniquement les aptitudes et le modèle du cheval, mais bien de considérer davantage le cavalier afin de prendre en compte le couple.

Les engagements ouvriront le 1er avril et clôtureront le 6 mai 2024 sur la page [Société de Vènerie](#).

En cas de brutalité envers un cheval, juges et commissaires se réservent le droit de signaler tout abus qui conduira le cavalier à une sanction voire une élimination du championnat. Les dispositions générales du règlement des compétitions de la Fédération Française d'Équitation seront appliquées.

❖ Déroulé du championnat

Ce championnat se décompose en 5 tests répartis sur deux jours :

Samedi	Dimanche
1. La présentation (2 sous-tests) ; 2. La sagesse (5 sous-tests) ; 3. Le parcours routier d'orientation ; 4. Le parcours de maniabilité ;	5. Le parcours de cross ; La remise des prix

❖ Le cheval

Le but de ce Championnat de France est de se rapprocher au mieux des situations rencontrées avec son cheval pendant la chasse, afin de mettre en avant les aptitudes et les qualités de ce dernier. Chaque cheval ne peut participer qu'à un seul classement, avec un seul cavalier, comme le régit le règlement des Championnats de France d'équitation.

Le cheval doit être habitué à la chasse (fouet, trompe, chiens, autres chevaux, bruit, animaux...). Calme, en avant, endurant, il passe partout, parfois même des obstacles incongrus et compliqués. Bien évidemment, s'il est beau et bien mis aux aides de base d'une équitation classique, c'est l'idéal !

Pour participer au Championnat de France du cheval de chasse et du cavalier-veneur, chaque cheval doit :

- Avoir 4 ans minimum
- Être à jour de vaccination + rappels (grippe obligatoire, tétanos et rhinopneumonie conseillés) **Aucune dérogation ne sera accordée** → [lire le protocole](#)
- Être exempt de toutes maladies contagieuses (gourme, teigne, gale, artérite virale ...) → [liste des maladies contagieuses](#)
- Être minimum de catégorie C (> 1,31 m au garrot)
- Être allé à la chasse de manière régulière au cours de la saison écoulée (une [attestation du maître d'équipage](#) sera demandée lors de l'engagement)

❖ Le cavalier

Pour participer au Championnat de France du cheval de chasse et du cavalier-veneur, chaque cavalier doit :

- Être à jour de licence fédérale et d'adhésion à la Société de Vènerie (ou à l'Association des Jeunes Veneurs pour l'année en cours)
- Le propriétaire du cheval doit être à jour de licence fédérale et d'adhésion Société de Vènerie
- Être titulaire du Galop 2 (pour les cavaliers mineurs) ou Galop d'Or
- Avoir plus de 8 ans
- Porter une protection céphalique (toque ou tricorne tolérés pour le test de présentation, pour les cavaliers majeurs uniquement) et un gilet de cross aux normes en vigueur (pour tous les cavaliers sur le parcours de cross)

❖ Tests

➤ La présentation

Ce test se déroule dans une carrière. Le cavalier entre au pas et salue les juges. Il reste immobile afin que ces derniers puissent juger l'aspect général du couple cheval-cavalier et le modèle du cheval. Le matériel et la tenue doivent être propres, en bon état, bien ajustés et adaptés au cheval et au cavalier. Le cheval doit être bien toiletté avec une crinière soignée (tondue, nattée ou effilée, pas de ruban) .

- La tenue se compose d'une bombe, d'un casque ou d'un tricorne (autorisés pour les cavaliers majeurs sur le test de présentation), fouet (avec ou sans flotte), d'un ceinturon (non obligatoire), de bottes et bas de vènerie ou de bottes d'équitation classiques, d'une trompe ou pibole, d'éperons (si nécessaires), d'une redingote aux couleurs de l'équipage ou veste d'invité, d'un gilet de vènerie, d'une cravate, d'une épingle, de gants blancs et d'une résille pour les femmes.
- Le harnachement se compose d'un filet ou d'une bride de chasse avec un mors (**l'embouchure est obligatoire**), deux ou quatre rênes, un collier de chasse ou bricole (non obligatoires), un tapis de selle sans inscriptions publicitaires et une selle adaptée au cheval. Sont autorisés : les longes de chasse, les bandes de respect, le collier de chasse, la bricole, les martingales à anneaux seulement sur les rênes avec arrêtoir mobile, les alliances, les rondelles lisses sur les deux faces, les guêtres.
- Les cavalières montant en amazone doivent utiliser une selle et une tenue destinées à cet effet. L'amazone porte un tricorne. Le haut de forme (chapeau de dressage) et chapeau melon est toléré. Les "suivez-moi" ne sont pas autorisés. Elle porte des bottes noires (et non des chaps) et des gants blancs. Les bijoux (boucles d'oreille) ne sont pas autorisés. La jupe de vènerie est obligatoire pour des raisons de sécurité en cas de chute. La longueur de la jupe ne doit pas descendre en-dessous du niveau de l'éperon laissant ce dernier visible. La pointe de pied droit ne doit pas être visible. Un éperon ou éperon « sans tige » doit être utilisé. Si la cavalière ne porte pas le fouet de chasse, elle est autorisée à utiliser une badine ne dépassant pas 1,10 mètre. Une pibole ou une trompe sera portée.

Le collier de chasse et la longe de chasse (nécessaire pour l'épreuve du montoir) sont obligatoires. La selle devra être équipée de fixation de sécurité pour l'étrivière, afin de libérer celle-ci en cas de chute. Si les selles ne sont pas équipées d'un système de sécurité au niveau de l'étrivière, l'étrier devra être obligatoirement équipé d'un système de libération.

Le cavalier réalise ensuite la [reprise](#) afin que les juges puissent juger l'harmonie du couple ainsi que la position et le fonctionnement du cavalier.

➤ **La sagesse**

Pour la suite des tests, le port du casque est obligatoire.

Le montoir

Le cavalier devra descendre puis se remettre en selle avec ou sans l'aide d'un montoir naturel sans que sa monture ne bouge. Les amazones devront se faire aider par une aide extérieure. Fin du test quand le cavalier a les deux étriers aux pieds.

Le fouet

Le cavalier doit fouailler minimum 2 fois sans que le cheval ne réagisse. Dans le cas où le cavalier ne fouaille pas, il y aura sur place un commissaire à pied qui fouaillera pour lui, à côté du cheval (et non derrière).

La trompe

Le cavalier doit sonner une fanfare imposée courte sans que le cheval ne réagisse. Dans le cas où le cavalier n'est pas sonneur, un sonneur à pied sonnera la fanfare pour lui à côté du cheval, qu'il devra reconnaître. Les qualités de sonneur ne sont pas jugées sur ce test.

L'immobilité 10 secondes

Le couple cavalier-cheval devra s'immobiliser à un endroit désigné par le juge pendant 10 secondes.

L'embarquement dans un van ou un camion

Le cavalier à pied devra faire monter son cheval dans un van ou camion et le faire redescendre au signal du juge.

➤ **Le parcours routier**

Ce parcours d'orientation de 6 à 10 kms doit s'effectuer à une vitesse de 240m/min (soit 14km/h). C'est une épreuve de régularité et non une course contre la montre. L'heure de départ et d'arrivée seront contrôlées par un commissaire. La feuille de route sera signée par le cavalier à son arrivée. Le cavalier est autonome, aucune aide extérieure n'est tolérée. Un cavalier ouvrier réalisera le parcours avant les cavaliers mineurs. Chaque kilomètre est balisé par un panneau, vous avez sur vous un chronomètre pour adapter votre vitesse. Les allures sont libres mais dans les 500 derniers mètres, il est interdit de repasser au pas, faire demi-tour, faire des serpentines, s'arrêter... pour gagner du temps.

➤ **Parcours de maniabilité**

C'est un parcours d'obstacles similaire à un parcours hunter, à réaliser en 240m / min, matérialisé par des piquets de slalom, des barres au sol ou autres éléments mobiles doivent être franchis dans l'ordre. Certains obstacles s'inspirent de la discipline TREC (ouverture de barrière, passage étroit...).

- Le temps accordé est calculé en fonction de la longueur du parcours sur la base de 240m/min.
- Le temps limite correspond au double du temps accordé. Au-delà de cette limite, le concurrent est éliminé.

➤ **Parcours de cross**

Pour ce test : le concurrent porte une protection céphalique et un gilet de cross aux normes en vigueur.

Le but de ce test n'est pas de prendre des risques inutiles et de se mettre en danger. C'est un parcours à la portée de tous. Si un obstacle particulier peut paraître compliqué, le contournement est possible par l'option, ce qui permet au cavalier de continuer le parcours et figurer au classement général.

Cette épreuve d'extérieur compte cette année pour la totalisation des points comme pour la discipline du concours complet. Afin d'éviter les incidents, les parcours trop rapidement effectués parfois sans contrôle, un temps accordé est fixé par le chef de piste. Une tolérance de + ou - 15 secondes est appliquée. Le cavalier doit donc « rentrer à l'heure ».

Ce parcours est composé de :

- 10 obstacles de hauteur environ de 80 cm.
- La partie fixe des haies ne peut excéder 65 cm.
- Une option plus facile est mise en place d'une hauteur d'environ 40 cm pour le Championnat Club Poney.
- Lorsqu'un cavalier n'a pas franchi la ligne d'arrivée dans un temps égal au double du temps accordé (temps de référence = 350 m/min), il est éliminé.

❖ Notation des épreuves

Le couple gagnant sera celui qui aura comptabilisé le moins de points lors des 5 tests. Les points gagnés lors des épreuves de présentation et de sagesse, les points seront déduits du total. **Toutes les épreuves sont coefficient 1.**

Test 1 : PRÉSENTATION	/100
L'épreuve se déroule dans une carrière délimitée avec des lettres comme repères pour la reprise	
Test 1.1 : Aspect général du couple	/40
Tenue et harnachement	10
Cavalier - Position et fonctionnement Equilibre et stabilité Epaules légèrement en arrière, dos droit, coudes semi-fléchis, mains souples et devant soi, jambes descendues, fixes et talons vers le bas, regard lointain et panoramique	10
Cheval Il faut que les proportions soient aux mieux respectées dans l'harmonie du couple pour que le cheval fasse preuve d'amplitude et d'énergie dans ses déplacements. Modèle : tête et encolure - épaule et avant-bras - garrot dos et rein - croupe, bassin cuisses Etat corporel et qualité des tissus du cheval (brillance du poil, absence de grosse tare sur les membres)	10
Couple Il est nécessaire que le couple reflète la confiance l'un envers l'autre, l'harmonie et la complicité doivent être totales à chaque allure.	10
Test 1.2 : Réalisation de la reprise	/60

<p>Pour le tracé de la reprise, suivre lien : https://www.venerie.org/wp-content/uploads/2024/02/reprise-cheval-de-chasse-mise-a-jour-17-01-2024.docx</p>	6 figures : 10 points / figure
Test 2 : SAGESSE	/100
<p style="text-align: center;">Test 2.1 : Immobilité 10 secondes</p> <p>Le cheval reste immobile des 4 pieds et ne montre pas de signe d'impatience (pas de pénalisation d'un cheval qui se gratte, chasse une mouche, repose son pied)</p>	/20
Stabilisation 10 secondes	20
Stabilisation entre 9s et 5s	10
Stabilisation entre 5s et 3s	5
Moins de 3s : contrat non réalisé	0
Test 2.2 : Montoir	/20
Le cheval reste immobile (il n'avance ou ne se décale pas). Mise en selle avec douceur pour la bouche et le dos du cheval	20
Le cheval bouge d'un ou plusieurs pas et / ou mise en selle brutale	10
Appel à une aide extérieure ou montoir impossible	0
<p style="text-align: center;">Test 2.3 : Fouet</p> <p>Le cavalier ou une personne à côté devra fouailler minimum 2 fois à 2-3 mètres du cheval</p>	/20
Le cheval reste immobile (il n'avance ou ne se décale pas)	20
Le cheval bouge d'un ou plusieurs pas mais reste calme	10
Le cheval montre des signes caractérisés de peur ou fuit	0

Test 2.4 : Trompe Le cavalier-veueur n'est pas jugé sur la qualité de sonneur	/20
Fanfare reconnue / sonnée du premier coup	10
Fanfare reconnue / sonnée au deuxième essai	5
Fanfare non reconnue / non sonnée	0
Le cheval reste immobile (il n'avance ou ne se décale pas)	10
Le cheval bouge d'un ou plusieurs pas mais reste calme	5
Le cheval montre des signes caractérisés de peur ou fuit	0
Test 2.5 : Embarquement Le cavalier à pied devra faire monter son cheval dans un van et le faire redescendre au signal du juge	/20
1er essai : Le cheval monte franchement et ne redescend pas sans que le cavalier l'y ait invité	20
2ème essai : Le cheval monte dans le van avec une aide extérieure ou redescend avant que le cavalier l'y ait invité	10
3ème essai : Le cheval monte très difficilement dans le van ou le cavalier fait usage de la force pour embarquer son cheval	5
Le cheval n'embarque pas	0
Test 3 : PARCOURS ROUTIER	Chronométrage temps optimum
Dépassement de temps accordé (+/- 2 min du temps optimum)	+5
Le cavalier s'arrête dans les 500 derniers mètres, opère un demi-tour, fait des cercles ou des serpentines	+20
Test 4 : MANIABILITÉ	Temps optimum
Dépassement de temps	+ 0,25 pts par sec de temps dépassé du temps optimum
Faute : chute de barre, plot déplacé, volte	+5
1 refus sur l'obstacle → le cavalier doit retenter l'obstacle	+5

2 refus sur le même obstacle + obligation de passer à côté	+15
Oubli : tout obstacle oublié ou volontairement contourné	+20
Chute / abandon	Elimination du test + 100 pt
Dépassement du temps limite (Temps limite = 2x le temps accordé)	Elimination du test + 100 pt
Test 5 : CROSS Le test de cross est dispensé pour les amazones	Pénalités par obstacle
Le cavalier passe directement l'option sans essayer de franchir l'obstacle (pour les chevaux)	+10
1er refus sur l'obstacle → Le cavalier retente l'obstacle	+10
2ème refus sur le même obstacle + obligation de passer l'option	+10
3 refus sur l'ensemble du parcours	Elimination du test + 100 pt
Chute / abandon	Elimination du championnat
Le cavalier s'arrête fait demi-tour, fait des cercles ou des serpentines après le dernier obstacle pour perdre du temps	+ 50
Dépassement du temps accordé (+/- 15s que le temps optimum)	1 point par seconde d'avance 0,5 point par seconde de temps dépassé
Dépassement du temps limite (temps limite = 2x le temps optimum)	+ 100
Arrivée dans les temps avec minimum 1 refus sur le parcours	+10

❖ Remise des prix

Epreuves officielles FFE :

Epreuve club : les 8 premiers seront récompensés

Epreuve poney : les 3 premiers seront récompensés

Epreuve amazone : les 3 premières seront récompensées

Epreuves Société de Vènerie :

Challenge des Equipages : le meilleur équipage remportera la coupe et en sera dépositaire pendant un an

Prix du Jeune Veneur : le meilleur Jeune Veneur sera récompensé

Tous les cavaliers sont attendus à cheval à la remise des prix qui se déroulera le dimanche après-midi.

Toutes les épreuves auxquelles vous allez participer respectent, peu ou prou, les situations dans lesquelles vous êtes amenés à évoluer lors d'un laisser-courre. Elles peuvent parfois vous paraître difficiles mais il faut bien garder à l'esprit que dans le feu de l'action et l'élan de la chasse, les difficultés sont abordées rapidement et ne laissent guère d'autre réflexion que le simple choix de passer un obstacle ou de le contourner en perdant du temps. Aujourd'hui, vous avez l'avantage de pouvoir reconnaître le parcours, faites-en bon usage.

Si vous prenez autant de plaisir à participer à ce concours que nous en avons eu à le monter, et ce dans le respect des autres et le fair-play qui caractérisent notre passion commune qu'est la chasse à courre, alors notre but sera atteint.

Bonne participation à tous.

Antoine Sinniger, président du Championnat de France du Cheval de Chasse

François Lemonnier, président du jury